

La lettre du SE-UNSA 67 ➤ 20 juin

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**.

L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge



Direction d'école : de premières avancées

→Au niveau départemental :

Armés de nombreuses revendications concrètes pour les directeurs, nous avons été reçus par le Directeur académique le 7 juin. Au regard des réponses qui nous ont été faites par le DASEN, nous maintenons notre alerte sociale qui court jusqu'au 31 décembre 2013. **Lire le relevé de conclusions [ICI](#).**

→Au niveau national :

L'alerte sociale du SE-Unsa a contraint le Ministère à ouvrir enfin des négociations. La première réunion a eu lieu le 18 juin. Une **enveloppe supplémentaire d'au moins 10.000 emplois-aidés** sur le champ de l'aide à la direction d'école est débloquée. Le SE-Unsa, qui a interpellé l'ensemble des parlementaires sur la nécessité de ces créations, se félicite d'avoir été entendu. **[En savoir plus](#)**

Mouvement, suite :

Les opérations de maintien et l'affectation des collègues à temps partiel (barème>20) s'achèvent. Le SE-Unsa 67 est intervenu pour faire modifier des erreurs et des incohérences touchant une trentaine de collègues.

→Cap sur la 2^{ème} phase informatique du mouvement.

Nous informerons nos adhérents du projet d'affectation qui les concernera à l'issue de cette phase qui devrait avoir lieu en début de semaine prochaine.

→Après cette phase informatique, des affectations manuelles seront faites en commission le 27 juin.

Nous suivrons les dossiers de nos adhérents.

Pour accéder au **calendrier** des opérations et à la **fiche de suivi** à nous envoyer si vous ne l'avez pas déjà fait, Voir la **[rubrique « mouvement »](#)** de notre site.

Retraite : pas touché aux 6 derniers mois !

L'UNSA a pris connaissance du contenu précis du rapport Moreau et des pistes d'action qu'il ouvre concernant notre système de retraites. Ce document, qui n'a valeur que de contribution, apporte des précisions utiles et a le mérite d'établir une problématique générale dans un dossier techniquement complexe et socialement fondamental. La suite **[ICI](#)**

Gel du point d'indice : 3 ans c'est déjà trop !

Marylise Lebranchu a annoncé, qu'à ce jour, le gouvernement avait le choix de ne pas « dégeler » le point d'indice en 2014. Pour l'UNSA Fonction publique, **le gel du point d'indice pour une quatrième année consécutive serait inacceptable**. Si les agents publics ne nient pas l'existence de la crise que traverse notre pays, ils en subissent aussi les effets.

En renvoyant aux négociations en cours, la ministre laisse, toutefois, ouverte la possibilité de voir évoluer cette position lors des discussions. L'UNSA Fonction publique tient solennellement à rappeler que le gouvernement prendrait le risque **d'un conflit avec tous les agents publics** s'il ne changeait pas d'avis.

Toujours d'actualité au CE1 et CM2 : LPC, l'usine à cases est simplifiée :

Les infos concrètes relatives au renseignement des 2 paliers du LPC sont [là](#).



Adhérez aujourd'hui, cotisez l'an prochain !

- En optant pour l'adhésion anticipée 2013/2014, vous êtes suivi dès maintenant, notamment pour les phases du mouvement. [C'est ici !](#)

Bénéficiez d'un vrai **comité d'entreprise** en adhérant au SE-Unsa 67. [Les infos](#)

L'équipe du SE-Unsa 67 [ici](#) est à votre écoute au 03.88.84.19.19, dans nos locaux :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30-13h** et **14h-17h30**.

Mercredi : 9h30 à midi et de 14h à 16h30.

Notre **site internet** est [ICI](#)

Sur facebook : [là](#) et **twitter** : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.